



Observatoire des études et carrières

le cnam

Auditeurs du Cnam, à vous la parole !

Janvier 2017 – n°9

Auteur.e.s : Phanit Saing, Nicolas Robert

Les auditeurs du Cnam en emploi au moment de leur inscription

En décembre 2016, un reportage télévisé diffusé à une heure de grande écoute a mis en avant le Conservatoire et deux de ses auditeurs, un diplômé ingénieur et une future diplômée. La question de la reprise d'études tout en étant actif en emploi est un sujet d'actualité. Ces personnes actives en emploi représentaient 61 % des auditeurs en 2014-2015. L'Observatoire a souhaité dans ce premier numéro de « À vous la parole ! » de 2017, présenter ce public, à partir des résultats de deux enquêtes, l'enquête d'appréciation des enseignements et celle sur l'évolution professionnelle des diplômés.

Ce numéro de « AVP ! » propose pour la première fois les résultats de l'enquête appréciation des enseignements selon la nouvelle organisation du Conservatoire par Equipe Pédagogique Nationale (EPN). En 2015-2016, les auditeurs ont été invités à donner leur avis sur 1 046 enseignements (*cf. encadré méthodologique pour plus de précisions sur le périmètre étudié*). C'est dans l'EPN « Informatique » qu'il y a eu en 2015-2016 le plus d'enseignements proposés (121) soit 11,5 % du total. Ces 121 enseignements comptaient 22 052 inscriptions, soit 14,9 % des inscriptions totales. Viennent ensuite l'EPN « Bâtiment et énergie » avec 117 enseignements proposés et 6 481 inscriptions et l'EPN « Travail » avec 115 enseignements proposés et 10 476 inscriptions.

Concernant le public visé dans cette publication, les auditeurs en emploi au moment de leur inscription ont pris pas moins de 81 000 inscriptions en 2015-2016. C'est dans l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » qu'ils ont pris le plus d'inscriptions (17,3 %). C'est d'ailleurs dans cette EPN que plus d'un quart des inscriptions totales (hors unités spécifiques et unités d'activité) ont été enregistrées (26,8 %).

Les auditeurs en emploi au moment de leur inscription ont suivi leur enseignement en majorité en présentiel (53,8 % des inscriptions), par choix ou par contrainte, certains enseignements n'étant proposés qu'en présentiel.

Un enseignement utile professionnellement.

Pour plus de huit enseignements sur dix (84 %), les auditeurs en emploi au moment de leur inscription ont déclaré que l'enseignement suivi est utile professionnellement (*cf. figure 1*). Cette proportion est identique pour l'ensemble du public du Cnam.

Figure 1 : Utilité professionnelle de l'enseignement suivi.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2015-2016 - traitement OEC.

Un temps de travail personnel moyen plus important lorsque l'enseignement est suivi à distance.

Suivre des études en parallèle à une activité professionnelle pose la question du temps personnel consacré à la formation et aux compromis ou sacrifices réalisés.

Au sein de la Direction nationale des formations, l'Observatoire des études et carrières (OEC) est chargé de la collecte, de la synthèse et de la valorisation des données statistiques du Cnam. Il conduit également de nombreuses enquêtes pour compléter la connaissance des profils et des parcours des auditeurs (leur profil et leurs motivations à poursuivre des études, parcours de formation, impact de la formation sur les trajectoires professionnelles...).

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
Direction nationale des formations (DNF)
Pôle Connaissance et accompagnement des publics (CAP)
Observatoire des études et carrières (OEC)
292, rue Saint Martin 75141 Paris Cedex 03

Le public étudié ici a déclaré consacrer en moyenne 4h15 de temps personnel de travail par enseignement et par semaine (cf. figure 2).

Figure 2 : Temps de travail personnel moyen consacré par semaine à un enseignement selon la modalité d'enseignement.

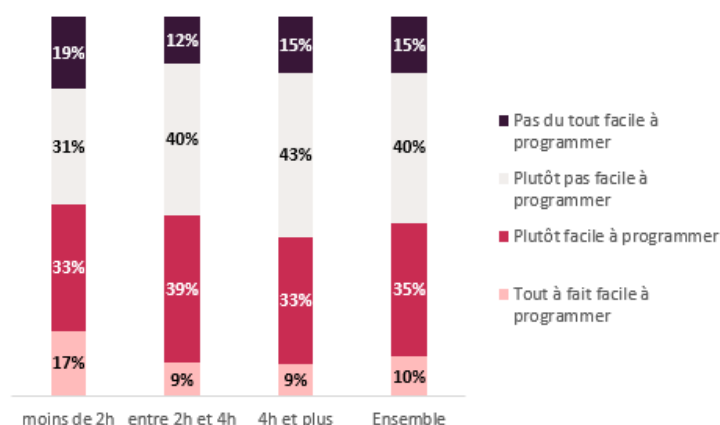


Source : enquêtes appréciation des enseignements 2015-2016- traitement OEC.

Les auditeurs ont déclaré consacrer près d'1h30 en moyenne de travail personnel de plus par enseignement pour les enseignements à distance que pour ceux suivis en présentiel (en moyenne, 3h28 en présentiel, 4h52 en formation à distance/FOD et 5h04 en formation hybride).

Pour plus d'un enseignement sur deux (55 %), programmer du temps de travail personnel n'est pas facile : plus il est important, plus il est difficile de le programmer (cf. figure 3).

Figure 3 : Temps de travail personnel moyen consacré par semaine à un enseignement et facilité de programmation.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2015-2016- traitement OEC.

« Professeure très accueillante et souriante qui arrive à motiver et à faire participer les auditeurs fatigués après une journée de travail. J'ai eu beaucoup de plaisir à étudier le soir après mon travail. »

Un auditeur du Cnam Ile-de-France

Une bonne adéquation entre les enseignements suivis et les attentes au moment de l'inscription

Tout comme pour l'ensemble des auditeurs du Conservatoire (cf. « Auditeurs du Cnam, à vous la parole ! » n°7, décembre 2015), la principale attente du public en emploi au moment de l'inscription est d'approfondir des pratiques professionnelles (cf. figure 4).

Pour plus de huit enseignements sur dix (86 %), les auditeurs en emploi au moment de l'inscription ont déclaré que l'enseignement suivi était en adéquation avec leur principale attente.

■ Périmètre pour la publication :

Deux sources de données produites au sein de l'Observatoire sont utilisées dans cette publication : les réponses à l'enquête appréciation des enseignements et à l'enquête de suivi des diplômés.

Enquête appréciation des enseignements

2015-2016 : ensemble des inscriptions et des questionnaires validés pour les enseignements suivis par des auditeurs en emploi au moment de leur inscription soit 81 000 inscriptions et 13 703 questionnaires validés. Ne sont pas pris en compte les unités spécifiques et les unités d'activité.

Enquête suivi des diplômés

3 940 personnes diplômées entre 2010 et 2014 d'une certification du Cnam et ayant répondu à l'enquête entre 2012 et 2016 et en emploi au moment de l'entrée en formation. Selon les cas, l'enquête se déroule entre deux et quatre ans après l'obtention du diplôme.

■ Enquête suivi des diplômés.

Entre 1 et 4 ans après l'obtention du diplôme, les auditeurs sont invités à répondre à différentes questions (ouvertes ou fermées) relatives à leur situation professionnelle à trois moments distincts : à l'entrée en formation, six mois après l'obtention du diplôme et au moment de l'enquête.

Selon le type de certification (diplôme national, titre du Répertoire national des certifications professionnelles, titre ingénieur, diplôme d'établissement ou certificat), l'enquête est menée soit annuellement sur l'ensemble des diplômés, soit par vague en lien avec le calendrier d'habilitation des certifications.

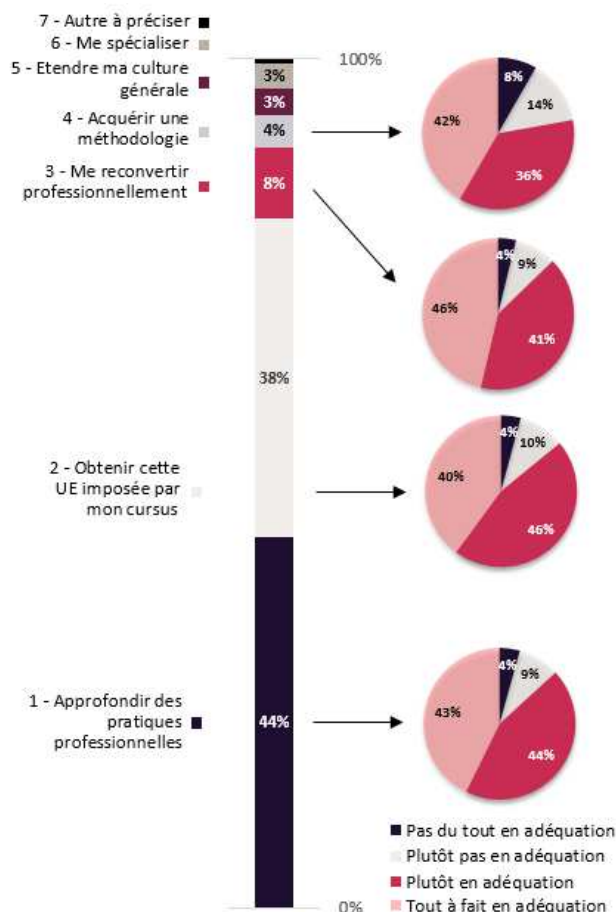
L'institut BVA® est la société mandatée actuellement par le Cnam pour réaliser les enquêtes de suivi de ses diplômés.

■ Enquête appréciation des enseignements.

À chaque fin de semestre, le Cnam sollicite l'avis des auditeurs sur tous les enseignements suivis, quelle que soit la modalité d'enseignement (présentiel, formation à distance ou formation hybride). Ils sont invités à répondre à autant de questionnaires que d'inscriptions prises.

En 2015-2016, les unités d'enseignement (UE) et les unités spécifiques (US) étaient enquêtées. Le nombre d'inscriptions prises dans ce périmètre est de 189 589 (147 564 inscriptions en UE et 42 025 inscriptions en US). 23 561 questionnaires ont été validés (21 356 questionnaires UE et 2 205 questionnaires US), soit 12 % de réponses. Ces inscriptions sont réparties dans 1 046 unités d'enseignement, 948 proposées en présentiel, 511 proposées en formation à distance et 245 en formation hybride (une même unité d'enseignement peut être proposée sous plusieurs modalités d'enseignement) et 1 254 unités spécifiques; toutes étaient proposées en présentiel dont 31 également en formation hybride.

Figure 4 : Principale attente et adéquation avec l'enseignement suivi.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2015-2016 - traitement OEC.

Cette proportion est identique pour les trois attentes principales déclarées, approfondir des pratiques professionnelles, obtenir l'enseignement imposé par le cursus et se reconverter professionnellement.

Concernant la quatrième attente principale, acquérir une méthodologie, les auditeurs ont déclaré qu'il y avait adéquation entre attente principale et enseignement pour trois enseignements suivis sur quatre (78 %).

Les diplômés occupent massivement un emploi à durée indéterminée à l'entrée en formation et le sont toujours au moment de l'enquête.

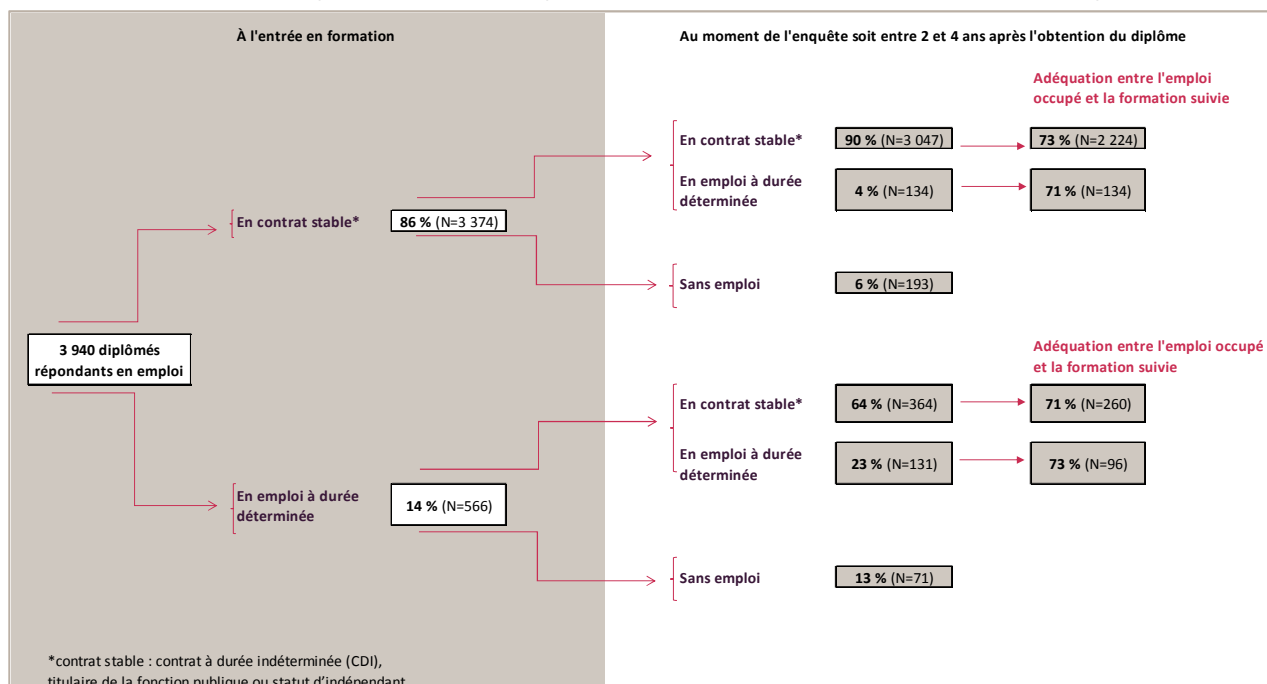
Deux à quatre ans après l'obtention de leur diplôme, près de neuf diplômés sur dix (86 %) en emploi au moment de l'entrée en formation occupent un poste en contrat stable : en contrat à durée indéterminée (CDI) en tant que salarié(e) du privé, en tant que titulaire de la fonction publique ou sous le statut d'indépendant (cf. encadré méthodologique pour plus de précisions sur le périmètre étudié). Parmi cette sous-population, 90 % sont dans une situation similaire au moment de l'enquête, mais pas nécessairement sur le même poste : trois sur quatre (74 %) ont changé au moins une fois d'emploi (cf. figure 5). Parmi les personnes occupant un emploi à durée déterminée à l'entrée en formation (14 %), deux diplômés sur trois ont accédé à un emploi à durée indéterminée (64 %) et l'occupent au moment de l'enquête.

D'une manière générale, **ce public, déjà inséré sur le marché du travail à l'entrée en formation, connaît une situation proche du plein emploi au moment de l'enquête** : moins d'un diplômé sur dix est sans emploi (7 %). Le Cnam joue donc un rôle dans la sécurisation des parcours professionnels.

« C'est un poste en perpétuelle évolution et où il y a un besoin important. C'est un enrichissement continu, même au niveau personnel. »

Un diplômé du Cnam Pays de la Loire en 2011

Figure 5 : Évolution de la situation professionnelle des diplômés entrée l'entrée en formation au Cnam et l'enquête.



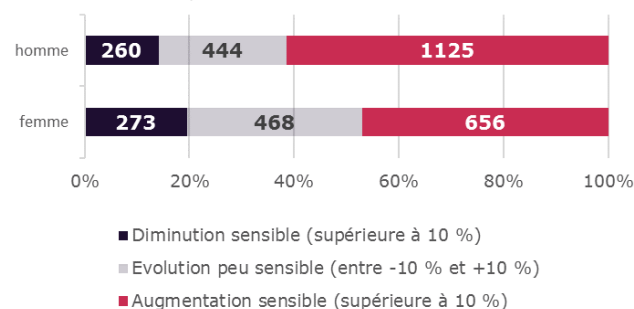
Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.

Que ce soit en contrat stable ou à durée déterminée, près de trois diplômés sur quatre (73 %) considèrent que l'emploi occupé au moment de l'enquête est en adéquation avec la formation suivie au Cnam.

Une augmentation sensible du salaire des diplômés entre l'entrée en formation et l'enquête.

Le salaire est le paramètre qui évolue le plus remarquablement pour les diplômés en emploi à l'entrée en formation. **Plus de la moitié d'entre eux (55 %) a connu une augmentation sensible de son salaire (supérieure à 10 %) entre l'entrée en formation et l'enquête** (cf. figure 6). Cette proportion est toutefois inférieure à la moitié pour les diplômées (47 %). Entre l'entrée en formation et l'enquête, le salaire médian des diplômés augmente de 29 % passant de 25 550 € à 33 000 € brut annuel (y.c. primes).

Figure 6 : Évolution du salaire des diplômés entre l'entrée en formation et l'enquête.



Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.

La mobilité en matière de profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) est également importante : **un diplômé sur trois (30 %) a accédé à une PCS plus « élevée » entre l'entrée en formation et l'enquête**. Il s'agit par exemple d'une personne qui était « profession intermédiaire » à l'entrée en formation et qui est devenue « cadre et profession intellectuelle supérieure » au moment de l'enquête. Cela concerne moins d'une diplômée sur quatre (23 %) mais plus d'un diplômé sur trois (36 %).

« Ce diplôme m'a permis d'accéder à l'évolution de carrière que je souhaitais, tant au niveau des missions qui me sont confiées que du statut et du salaire. »

Un diplômé du Cnam Bourgogne en 2013

Ainsi, près de la moitié des diplômés (46 %) appartient à la PCS « cadres et professions intellectuelles supérieures » au moment de l'enquête. Parmi cette population, un diplômé sur deux appartenait à une autre PCS à l'entrée en formation (55 %) et deux diplômés sur trois (65 %) ont une PCS différente de celle de leurs parents : ces derniers étaient agriculteurs, artisans, commerçants, professions intermédiaires, employés ou ouvriers.

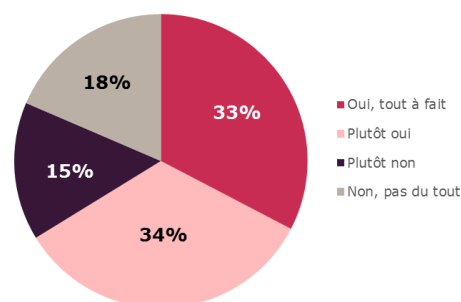
« Le Cnam est un formidable tremplin pour l'acquisition de savoirs et l'évolution de sa carrière professionnelle. »

Un diplômé du Cnam Nord-Pas de Calais en 2014

Une situation professionnelle qui s'est améliorée suite à l'obtention du diplôme.

Deux diplômés sur trois (67 %) considèrent que leur situation professionnelle s'est améliorée suite à l'obtention du diplôme (cf. figure 7). Cette proportion s'élève à 62 % pour les femmes et 70 % pour les hommes.

Figure 7 : Amélioration de la situation professionnelle entre l'obtention du diplôme et l'enquête.



Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.

Cette proportion est nettement supérieure aux différents indicateurs d'évolution (salaire, PCS, etc.) et démontre, que pour une part importante des diplômés, **la formation suivie au Cnam a été perçue comme bénéfique pour leur carrière professionnelle**. Grâce à leur formation, ces personnes ont pu soit se reconvertir soit acquérir une compétence ou une reconnaissance dans le cadre d'un poste qu'elles occupaient déjà à l'entrée en formation.



Participez à nos enquêtes :

- Enquête d'appréciation des enseignements
 - Premier semestre : du 24 janvier au 20 février 2017 inclus
 - Second semestre : du 13 juin au 10 juillet 2017 inclus
- Enquête de suivi des diplômés : du 16 février au 16 mars 2017 inclus

Pour en savoir plus ...

Phanit Saing : « Formation tout au long de la vie : les objectifs visés par les auditeurs lors de leur inscription au Cnam », Auditeurs du Cnam, à vous la parole n°7, décembre 2015.

Nicolas Robert, Phanit Saing : « Focus sur les auditeurs à la recherche d'un emploi », Auditeurs du Cnam, à vous la parole n°6, septembre 2015.